

Les courses de l'Avenir sont prioritaires sur tout autre spectacle engageant des élèves de l'Ecole Taine
Leur but est de permettre aux élèves d'apprendre et de pratiquer la Course Landaise.
Elles sont intégralement prises en charge par l'organisateur.

PERSONNELS ET TARIFS POUR 2010 :

• Ganadero	950 € TTC
• 1 entraîneur + 1 cordier (fournis par la ganaderia)	200 €
• 7 élèves (50 € chacun)	350 €
(6 écarteurs + 1 entraîneur ou 5 écarteurs + 1 sauteur + 1 entraîneur)	
• Encadrement (3 *50 €)	150 €
• (Soit 10 enveloppes de 50€)	
• IPP	10 €
• Participation FFCL (à verser à l'inscription)	150 €

Soit au total 1 810 €

Attention : Le poste de secours prépositionné et le médecin sont obligatoires « et présent » à la course.

+ les frais annexes habituels à toutes les courses : Son, Speaker, Mutuelle Pluie, Billetterie, Publicité (affiches), etc...

Les cotisations à la Mutuelle, aux Comités Régionaux seront gratuites.

DEROULEMENT :

- 1^{ère} partie : 6 sorties minimum
- 2^{ème} partie : 4 sorties minimum

Chaque course sera suivie par du personnel de l'Ecole Taurine : 2 moniteurs en piste et 1 moniteur en contre-piste.

Tous les ganaderos de catégorie 1 et 2 « affiliés » et donc « licenciés à la F.F.C.L. » pourront participer aux courses de l'avenir. Les responsables de l'Ecole Taurine se réservent le droit de refuser celui d'entre eux qui ne rempliraient pas les conditions de sérieux nécessaires.

Les courses de l'avenir sont totalement dispensées des cotisations URSSAF pour les élèves et les moniteurs en piste, seules les 2 cotisations des hommes en blancs seront à acquitter.

Pour la mise en place de ces courses, l'organisateur devra se mettre en relation avec l'un des responsables de l'Ecole Taurine :

Directeur : Philippe DESCAZAUX (Aire sur l'Adour) – tél. : 05 58 71 85 30/ 06 76 95 61 13

Coordinateur course : Franck SERVE (Vignes) – tél. : 05 59 04 56 08/ 06 75 15 69 34

Thierry BERGAMO (Nogaro) – tél. : 05 62 69 09 38/ 06 73 95 06 66

Patrick NAPIAS (Nerbis) – tél. : 05 58 97 75 72/ 06 13 31 93 90

Philippe DUMECQ (Pomarez) – tél. : 05 58 89 86 09/ 06 11 66 60 03

Pascal DUCASSE (Gousse) – tél. : 05 58 57 92 21/ 06 33 87 20 18

Bernard TOLLIS (Saint Germé) – tél. : 05 62 69 62 56/ 06 16 45 63 11

Mélanie BRETTHOUS (Eugénie) – tél. : 06 72 44 22 71

Alexandre VIC (Beylongue) – tél. : 05.58.57.13.96

Marie Laure DUBOSC (Viella) – tél. : 06.79.96.76.44

ECOLE TAURINE F.F.C.L

CHARTRE DES SPECTACLES HORS COURSES DE L'AVENIR

La présence d'un médecin est souhaité .un poste de secours sera exigé et obligatoire. La non présence de ce dernier entraînera la non participation du ou des jeunes demandés

Tous les spectacles taurins permettent aux élèves de perfectionner leurs aptitudes.

Deux catégories sont privilégiées :

1. **COURSES DE PLAGE** : 2 jeunes seront envoyés par l'Ecole Taurine en accord avec le comité ou le ganadero, encadrés par les hommes de la cuadrilla, **dans la mesure de leurs disponibilités** et toujours dans un souci de faire écarter tout le monde un maximum de fois.

Chaque élève ainsi que le moniteur percevra une indemnité de 50 euros par personne au titre du déplacement effectué, payable **immédiatement** après la course.

A partir du 3^{ème} jeune demandé un moniteur de l'Ecole Taurine sera obligatoirement présent.

2. **COURSES DE SECONDE** : 2 à 4 jeunes seront envoyés par l'Ecole Taurine en accord avec le comité ou le ganadero, **en renfort de la cuadrilla existante, dans la mesure de leur disponibilité** et toujours dans un souci de faire écarter tout le monde un maximum de fois.

Chaque élève ainsi que les moniteurs percevront une indemnité de 50 euros au titre du déplacement effectué payable **immédiatement** après la course.

3. **COURSES MIXTES** : 5 jeunes et 2 moniteurs seront envoyés par l'Ecole Taurine, en accord avec le comité ou le ganadero, dans la mesure de leur disponibilité, pour une prestation de 5 sorties maximum.

Chaque élève ainsi que le moniteur percevra une indemnité de 50 euros au titre du déplacement effectué payable **immédiatement** après la course.

4. **COURSES DE DEMONSTRATION** : 4 jeunes et 2 moniteurs seront envoyés par l'Ecole Taurine, dans la mesure de leur disponibilité pour une prestation d'une heure maximum.

Chaque élève ainsi que les moniteurs percevra une indemnité de 50 euros au titre du déplacement effectué payable **immédiatement** après la course.